Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

ÉVALUATION DE CONTRÔLE CONTINU : COMPÉTENCE C4, ACCOMPAGNER UNE ORGANISATION DANS SA DÉMARCHE RSE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ATELIERS DU VAL D'ORGE, BRÉTIGNY-SUR-ORGE, ESSONNE

Vous intervenez comme assistant ou assistante de gestion au sein des Ateliers du Val d'Orge, une PME de 42 salariés qui conçoit et assemble des présentoirs réutilisables pour les commerces. La direction souhaite structurer sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), répondre aux demandes de ses clients et prioriser des actions mesurables.

Votre mission consiste à analyser les données communiquées, établir un diagnostic synthétique, proposer un plan d'action réaliste et contribuer à son déploiement. Les données, facteurs de conversion et éléments réglementaires nécessaires figurent dans le dossier technique. Les facteurs d'émission de ce sujet sont des données conventionnelles fournies pour les calculs et ne constituent pas une base réglementaire nationale.

Le référentiel national du BUT GACO organise l'évaluation des compétences en contrôle continu intégral. Les modalités d'évaluation, la durée et les pondérations relèvent de l'établissement. Le présent sujet est structuré sur 20 points avec un coefficient indicatif de 3,0.

Répondez de manière argumentée et professionnelle. Présentez les unités, les calculs et les hypothèses retenues. Arrondissez les émissions à l'unité de kilogramme de CO_2e et les pourcentages au dixième.

PARTIE 1 : Analyse fonctionnelle, parties prenantes et cadre de référence (5 points)

Recueil des attentes, diagnostic des enjeux et repérage des références applicables

À partir du contexte et des DT 1 et DT 3, analysez la situation de l'organisation et distinguez les enjeux prioritaires des simples sujets de communication.

Synthèse des parties prenantes et des enjeux

Partie prenante	Attente exprimée	Enjeu RSE associé	Influence de 1 à 4
Salariés	Réduire les manutentions répétitives et mieux trier les déchets	Santé au travail et ressources	3
Clients professionnels	Disposer de données environnementales vérifiables sur les produits	Information et pratiques loyales	4
Fournisseurs	Recevoir des prévisions plus stables et des critères d'achat explicites	Achats responsables	2
Collectivité et voisinage	Limiter les nuisances liées aux livraisons	Territoire et environnement	2

Données issues de l'entretien avec la direction et de la consultation interne, DT 1.

1.1 (1 point) Identifiez deux parties prenantes prioritaires pour la démarche RSE. Pour chacune, indiquez une attente précise et justifiez brièvement son niveau de priorité au regard des informations du sujet.

1.2 (2 points) À l'aide du DT 1, calculez le score de priorité de chacun des quatre enjeux selon la formule : $\text{score} = \text{importance pour les parties prenantes} \times \text{impact sur l'activité}$. Classez les enjeux par ordre décroissant et proposez les deux enjeux à traiter en premier. Présentez les résultats dans le DR 1.

1.3 (2 points) À partir du DT 3, expliquez la différence entre une démarche guidée par ISO 26000 et un système de management environnemental certifiable selon ISO 14001. Citez une obligation ou responsabilité pertinente du Code de l'environnement et expliquez en quoi elle concerne l'entreprise.

PARTIE 2 : Étude des données environnementales et calculs (5 points)

Quantification d'impacts, efficacité énergétique et analyse économique

Utilisez les données du DT 2. Les facteurs d'émission indiqués dans ce document sont les seules valeurs à employer. Détaillez les calculs et indiquez les unités dans le DR 1.

Données annuelles d'activité et facteurs de calcul

Poste	Donnée annuelle	Facteur ou donnée de calcul	Précision
Électricité des locaux	48 000 kWh	0,052 kg CO_2e/kWh	Facteur fourni
Gaz naturel de chauffage	9 000 kWh	0,227 kg CO_2e/kWh	Facteur fourni
Déplacements professionnels en voiture	12 000 km	0,210 kg CO_2e/km	Facteur fourni
Cartons d'emballage achetés	2 400 kg	0,72 kg CO_2e/kg	Facteur fourni
Perte annuelle de cartons	180 kg	Coût d'achat : 1,60 €/kg	Donnée comptable
Isolation de toiture proposée	Épaisseur : 0,12 m	Conductivité thermique λ : 0,038 W/(m·K)	Surface : 240 m²
Coût du projet d'isolation	Investissement : 9 600 €	Économie d'énergie estimée : 6 000 kWh/an	Hypothèse fournie par le prestataire

Valeurs conventionnelles communiquées pour la présente évaluation, DT 2.

2.1 (2 points) Calculez les émissions annuelles de chacun des quatre postes d'activité du DT 2, puis leur total en kg CO_2e et en tonnes CO_2e. Identifiez le poste qui contribue le plus au total. Utilisez $\text{émissions} = \text{donnée d'activité} \times \text{facteur d'émission}$.

2.2 (1,5 point) Calculez la résistance thermique de l'isolant proposé avec $R = \frac{e}{\lambda}$, où e est l'épaisseur en mètres et λ la conductivité thermique en W/(m·K). Donnez l'unité de R et expliquez en une phrase ce que signifie une valeur de résistance thermique plus élevée.

2.3 (1,5 point) Calculez le coût annuel de la perte de cartons. Calculez ensuite le temps de retour simple de l'investissement d'isolation en années, sans actualisation, en supposant que chaque kWh économisé évite l'achat d'un kWh de gaz au prix fourni de 0,11 €/kWh. Présentez les deux calculs et indiquez une limite de cette estimation du temps de retour.

PARTIE 3 : Diagnostic RSE et préparation du plan d'action (5 points)

Priorisation, objectifs, indicateurs et coordination de la démarche

La direction demande un plan d'action d'un an, réalisable avec les moyens internes disponibles. Le plan doit articuler les enjeux du diagnostic avec des objectifs mesurables, un responsable identifié et un suivi périodique. Complétez le DR 2.

Contraintes de pilotage communiquées par la direction

Ressource ou contrainte	Donnée
Budget maximal pour les actions hors investissement immobilier	6 000 € sur 12 mois
Temps disponible de la référente RSE	0,2 équivalent temps plein
Fréquence de revue par le comité de direction	Une réunion par trimestre
Périmètre de suivi demandé	Déchets d'emballage, énergie des locaux, achats fournisseurs et prévention des risques
Situation de départ pour le tri des cartons	180 kg perdus par an, sans suivi mensuel formalisé

Extrait du compte rendu de réunion du comité de direction.

3.1 (2 points) Réalisez un diagnostic synthétique faisant apparaître deux points forts, deux points à améliorer et deux risques ou limites de la démarche actuelle. Appuyez chaque constat sur une donnée du sujet ou indiquez clairement lorsqu'il s'agit d'une information à recueillir.

3.2 (2 points) Proposez deux actions prioritaires pour les douze prochains mois, en respectant les contraintes de budget et de temps. Pour chaque action, précisez l'enjeu ciblé, un objectif chiffré, un responsable fonctionnel et une échéance. Inscrivez vos propositions dans le DR 2.

3.3 (1 point) Définissez deux indicateurs de suivi adaptés aux actions proposées. Pour chaque indicateur, précisez son unité, sa fréquence de collecte et la personne ou fonction chargée de la collecte. Expliquez comment les résultats seront communiqués aux salariés et examinés par la direction.

PARTIE 4 : Prévention, déploiement et conduite du changement (5 points)

Prévention des risques professionnels, responsabilités et suivi opérationnel

Le déploiement du plan d'action doit intégrer les conditions de travail, la consultation des équipes et la maîtrise des risques. Le DT 3 présente les références et les situations observées sur le site.

Situations observées dans l'atelier et lors des livraisons

Situation	Fréquence d'exposition	Conséquence possible	Mesure actuelle
Manutention manuelle de cartons de 18 kg	Environ 20 prises par jour pour deux opérateurs	Fatigue et atteinte musculosquelettique	Aide au levage disponible mais peu utilisée
Zone de tri encombrée en fin de journée	Trois jours par semaine	Chute de plain-pied et gêne à la circulation	Marquage au sol partiellement effacé
Livraisons concentrées sur deux matinées	Deux créneaux par semaine	Conflits de circulation sur la cour	Accueil des chauffeurs non formalisé

Relevé réalisé par la responsable de production lors de la visite du site.

4.1 (2 points) Pour deux situations du tableau, identifiez le danger, le dommage potentiel et une mesure de prévention adaptée. Distinguez, lorsque cela est pertinent, une action de prévention à la source d'une consigne ou d'un équipement de protection individuelle.

4.2 (1,5 point) Proposez un protocole court de déploiement d'une action de tri des cartons impliquant les salariés concernés. Votre proposition précisera les étapes de consultation, d'information, de mise en œuvre et de vérification des résultats.

4.3 (1,5 point) En vous appuyant sur le DT 3, expliquez le rôle de l'employeur dans la prévention des risques professionnels et indiquez comment les observations recueillies doivent alimenter l'évaluation des risques de l'entreprise. Précisez une modalité de vérification de l'efficacité des mesures retenues.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DONNÉES DE DIAGNOSTIC ET ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

Les Ateliers du Val d'Orge emploient 42 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 5,8 millions d'euros. L'activité comprend la conception, l'achat de composants, l'assemblage et l'expédition de présentoirs réutilisables. L'entreprise n'a pas encore formalisé de politique RSE ni réalisé de bilan complet de ses émissions.

Lors d'un entretien, la direction a classé l'importance des enjeux pour les parties prenantes et l'impact sur l'activité sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie faible et 4 très élevé. Les scores doivent être calculés par multiplication des deux notes. Ces scores servent uniquement à prioriser le travail dans ce sujet : ils ne constituent pas une méthode réglementaire.

Les enjeux et notes sont les suivants : énergie des locaux, importance 3 et impact sur l'activité 3 ; déchets d'emballage, importance 3 et impact 2 ; achats fournisseurs, importance 4 et impact 3 ; santé et sécurité au travail, importance 4 et impact 4. L'entreprise ne dispose pas encore de données vérifiées sur l'origine des matières premières ou sur les émissions liées à la fabrication des produits achetés.

Notes de priorisation des enjeux

Enjeu	Importance pour les parties prenantes	Impact sur l'activité	Score à calculer
Énergie des locaux	3	3	
Déchets d'emballage	3	2	
Achats fournisseurs	4	3	
Santé et sécurité au travail	4	4	

Notes internes recueillies en réunion de direction, échelle de 1 à 4.

DT 2 : DONNÉES D'ACTIVITÉ, FACTEURS DE CALCUL ET PROJET D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Pour les calculs de la partie 2, les données annuelles et facteurs d'émission figurent dans le tableau de la partie 2. Ils sont fournis pour rendre les calculs déterminés et comparables. Utilisez exclusivement ces facteurs et exprimez les résultats en kg CO_2e. Pour convertir des kilogrammes en tonnes, utilisez $1\ \text{t} = 1\,000\ \text{kg}$.

Les émissions calculées couvrent uniquement les quatre postes communiqués. Elles ne représentent donc pas le bilan complet de l'organisation. Les résultats ne doivent pas être présentés comme une déclaration réglementaire ou comme une empreinte carbone exhaustive.

Pour le projet de toiture, l'épaisseur est $e = 0,12\ \text{m}$, la conductivité thermique est $\lambda = 0,038\ \text{W/(m\cdotpK)}$, et la surface traitée est de 240 m². La résistance thermique d'une couche homogène est calculée avec $R = \frac{e}{\lambda}$, en $\text{m}^2\text{\cdotpK/W}$. Le coût d'achat du gaz retenu pour la comparaison est de 0,11 €/kWh. Le temps de retour simple est calculé par $\text{investissement} \div$

économie annuelle estimée, sans prise en compte de l'entretien, de l'évolution des prix, de l'actualisation ni des aides éventuelles.

La perte de cartons représente une masse annuelle écartée ou inutilisable de 180 kg. Le coût unitaire communiqué est de 1,60 €/kg. Aucune donnée de coût de traitement des déchets n'est fournie.

Fiche technique des paramètres de calcul

Paramètre	Valeur	Utilisation
Conversion des émissions	1 t = 1 000 kg	Conversion kg CO_2e en t CO_2e
Résistance thermique	$R = e/\lambda$	e en m, λ en W/(m·K), R en m²·K/W
Prix du gaz retenu	0,11 €/kWh	Estimation de l'économie financière
Coût de l'investissement	9 600 €	Numérateur du temps de retour simple
Économie d'énergie estimée	6 000 kWh/an	Hypothèse fournie par le prestataire
Coût d'achat des cartons	1,60 €/kg	Évaluation du coût des pertes

Valeurs de calcul communiquées par l'entreprise et le prestataire.

DT 3 : REPÈRES NORMATIFS, RÉGLEMENTAIRES ET PRÉVENTION DES RISQUES

ISO 26000. Cette norme fournit des lignes directrices sur la responsabilité sociétale. Elle aide une organisation à identifier ses responsabilités, ses parties prenantes et ses domaines d'action. Elle n'est pas une norme de système de management certifiable.

ISO 14001. Cette norme porte sur les exigences d'un système de management environnemental. Une organisation peut demander une certification de son système à un organisme de certification compétent. La certification ne prouve pas, à elle seule, l'absence de tout impact environnemental ni la conformité permanente à chaque obligation.

Code de l'environnement, article L. 541-2. Le producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsqu'ils sont transférés à un tiers. L'entreprise doit organiser une gestion adaptée de ses déchets et conserver les éléments de suivi nécessaires selon les exigences applicables à sa situation.

Code du travail, article L. 4121-1. L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent notamment des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation, ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'évaluation des risques et sa transcription dans le document unique sont à tenir à jour selon les règles applicables à l'entreprise.

Une démarche RSE doit s'appuyer sur des informations pertinentes et traçables. L'entreprise peut compléter ses données par des échanges avec les salariés, clients, fournisseurs et acteurs du territoire. Les objectifs doivent être assortis d'indicateurs, d'un responsable, d'une échéance et d'une revue périodique.

Repères de référence mobilisables dans l'étude

Référence	Nature	Application possible dans l'entreprise
ISO 26000	Lignes directrices de responsabilité sociétale	Structurer l'analyse des enjeux et des parties prenantes
ISO 14001	Norme de système de management environnemental certifiable	Organiser les responsabilités, objectifs, contrôles et amélioration continue
Code de l'environnement, L. 541-2	Responsabilité relative à la gestion des déchets	Suivre le devenir des déchets et organiser leur gestion
Code du travail, L. 4121-1	Obligation de prévention de l'employeur	Prévenir les risques et adapter l'organisation et les moyens

Synthèse des éléments réglementaires et normatifs fournis au candidat.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.2, 2.1, 2.2 et 2.3 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux. Faites apparaître les opérations, les unités et les résultats. Vous pouvez utiliser les espaces des cellules ou joindre une feuille identifiée à la copie.

Classement des enjeux et calculs d'impacts

Enjeu ou poste	Calcul	Résultat	Unité ou rang
Énergie des locaux : score			
Déchets d'emballage : score			
Achats fournisseurs : score			
Santé et sécurité au travail : score			
Électricité : émissions			kg CO_2e/an
Gaz naturel : émissions			kg CO_2e/an
Déplacements professionnels : émissions			kg CO_2e/an
Cartons achetés : émissions			kg CO_2e/an
Total des quatre postes			kg CO_2e/an et t CO_2e/an
Résistance thermique de l'isolant			$m^2 \cdot K/W$
Coût annuel des pertes de cartons			€/an
Temps de retour simple de l'isolation			ans

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.2 et 3.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau avec des propositions compatibles avec le contexte, le budget et le temps disponible. Les objectifs proposés doivent être mesurables et les responsabilités attribuées à une fonction de l'entreprise.

Plan d'action RSE et indicateurs de suivi

Enjeu ciblé	Action retenue	Objectif chiffré et échéance	Responsable fonctionnel	Indicateur, unité et fréquence
.....				
.....				

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.